

fidèles : *Soyez mes imitateurs, comme je le suis de Jésus-Christ.*

« Un frère directeur a autant de copies de ses actions et de sa conduite qu'il a de frères à diriger et d'enfants à élever. Le bien et le mal qu'il fait sont donc bien grands, de même que les récompenses ou les châtiments qu'il se prépare.

« Pour obtenir la soumission de ses inférieurs, pour gagner leur confiance et leur affection, le frère directeur doit proportionner la tâche de chacun à ses forces et à sa capacité; car exiger d'un frère plus qu'il ne peut faire, c'est une injustice, c'est jeter ce frère dans le découragement et lui faire naître la pensée de tout abandonner. Un frère, soit défaut d'expérience, de caractère, d'aptitude ou parce qu'il n'a pas été formé, n'obtient dans sa classe qu'une discipline imparfaite et de faibles progrès; un autre, chargé de la cuisine, laisse à désirer dans cet emploi pour les mêmes raisons : contentez-vous de la bonne volonté de ces frères et ne les découragez pas en vous montrant mécontent, en les grondant et en exigeant d'eux plus qu'ils ne sont capables de faire. Mais pour se conduire ainsi, c'est-à-dire pour être juste à l'égard de ceux qu'il conduit, un frère directeur a besoin de l'esprit de sagesse et de prudence, qui est la boussole de tout bon supérieur. Cet esprit de sagesse et de réflexion lui apprendra à apprécier avec justesse les talents, l'aptitude, la force, la santé et la vertu de chacun et à lui donner sa tâche en conséquence. »

La pratique de ces maximes, si sages et si pleines de l'esprit de Dieu, assurera à tout frère directeur qui en fera la règle de sa conduite le respect et la soumission de ses frères, lui rendra sa charge facile à porter et lui donnera la consolation de faire tout le bien que Dieu demande de lui.

CHAPITRE DIX-HUITIÈME

Ce qu'il faisait pour conserver les frères dans leur vocation.

LA vocation est une affaire capitale : c'est le fondement sur lequel repose tout l'édifice de notre vie. Il n'y a rien dont le salut dépende davantage que du bon choix de la vocation; car à la vocation succède la justification, et la justification est suivie de la glorification, c'est-à-dire de la béatitude. Qui rompt cet ordre, cette chaîne, ne se sauvera que très difficilement. Ainsi parlent Bourdaloue et saint Liguori. Après avoir lu à ses frères les passages que nous venons de citer, le Père Champagnat ajoutait : « Les avantages de la vie religieuse sont si précieux, si excellents, qu'il ne nous est pas donné de les comprendre; ils sont si nombreux qu'il me faudrait des heures entières pour les énumérer. Je me contenterai de vous en signaler un qui est pour nous le sujet de la plus douce et de la plus ineffable consolation. Cet avantage, c'est que la vocation religieuse est une marque de prédestination. Nulle part le salut n'est plus assuré et plus facile qu'en religion. Cette assurance de notre salut est fondée :

« 1° Sur les paroles mêmes de Notre-Seigneur, qui nous dit avec serment dans l'Évangile que celui qui pour l'amour de lui quittera son père, sa mère et ce qu'il possède dans le monde, recevra le centuple en cette vie et jouira de la gloire éternelle. N'oublions pas que celui qui nous parle de la sorte est la vérité même, et qu'il donne toujours plus qu'il ne promet. Pour les gens du monde, il est une vérité terrible : c'est que beaucoup sont appelés au salut, mais peu sont élus;

pour les religieux, c'est tout le contraire : peu sont appelés à ce saint état, et beaucoup sont élus pour la vie éternelle.

« 2° Sur l'abondance des moyens de salut. Tous les moyens de salut, on peut le dire avec assurance, sont donnés aux religieux pour assurer leur sanctification : la prière, les sacrements, les saintes lectures, les bons exemples, la direction des supérieurs, les retraites, les grâces actuelles, les secours de tous genres leur sont prodigués tous les jours. Or, peut-on croire que Dieu fasse tant de choses pour une âme réprouvée? S'il accorde aux religieux une si grande abondance de grâces, c'est qu'il veut fortement leur salut, c'est qu'il les appelle à une haute perfection, c'est qu'il les destine à un haut degré de gloire dans le ciel.

« 3° Sur l'éloignement des dangers. On peut sans doute offenser Dieu et perdre son âme partout, parce que l'on conserve partout sa liberté, et que partout on porte le triste penchant au mal, qui est inné en nous et que nous tenons de notre première origine ; toutefois, on peut dire qu'il est aussi difficile à un religieux de s'abandonner au mal, qu'il est difficile aux gens du monde de l'éviter et de s'en préserver, à cause des dangers auxquels ils sont exposés et des mauvais exemples qu'ils ont sous les yeux. Il est certain qu'il n'est point d'état où l'on soit plus à l'abri des tentations et des pièges du démon que l'état religieux : si un frère, appelé à cet état, n'y conserve pas la grâce et la vertu, il ne les conservera nulle part. »

Ces avantages de l'état religieux faisaient dire au P. Champagnat qu'il n'est pas donné à l'homme d'apprécier et d'estimer à leur juste valeur l'excellence et le prix de la vie religieuse, et qu'un frère ne connaîtra que dans l'autre monde ce que Dieu a fait pour lui, et combien il l'a aimé et privilégié. Une fois, le pieux fondateur, voyant de loin un frère qui n'avait pas de rabat et qu'il prenait pour un prêtre : « Quel est, demanda-t-il, cet ecclésiastique qui vient devant nous? — Ce n'est pas un ecclésiastique, lui répondit-on, ce n'est

qu'un frère. — Un frère, répliqua-t-il avec vivacité, c'est quelque chose de bien grand ; c'est une âme prédestinée à une haute vertu et sur laquelle Dieu a des desseins de miséricorde ! C'est un homme pour qui le monde n'est pas assez vaste, et que la possession du ciel peut seule contenter. » Deux jeunes gens s'étant présentés pour demander à être reçus dans l'institut : « Pourquoi venez-vous ici et quel est le motif qui vous amène, leur dit-il ? — Nous venons pour nous faire frères. — Savez-vous ce que c'est que se faire frère ? Se faire frère, c'est s'engager à se faire saint. Tous les frères de Marie doivent être des saints. C'est à le devenir qu'ils doivent travailler toute leur vie et de toutes leurs forces. Si vous avez une sincère et ferme volonté de faire cela, c'est-à-dire de travailler tous les jours de votre vie à votre sanctification, et de vous efforcer d'acquérir une solide vertu, pour faire le plus de bien que vous pourrez, vous êtes bons pour nous ; si vous n'êtes pas dans ces dispositions, si ce n'est pas là ce que vous vous proposez, vous perdriez votre temps chez nous : retournez d'où vous venez, et vivez en bons chrétiens dans le monde. »

On ne sera pas étonné, après cela, des peines qu'il se donnait pour former les frères à la vertu et pour les conserver dans leur vocation. Dès qu'il voyait que quelqu'un paraissait ennuyé, il le faisait venir, l'encourageait, l'animait, et ne le quittait pas qu'il n'eût dissipé ses tentations. Un frère des plus pieux de la maison était chargé de suivre les nouveaux venus et de lui faire connaître ceux qui avaient de la peine à s'habituer, de même que ceux qui balançaient dans leur vocation. Lui en signalait-on quelqu'un, il le faisait appeler, ou bien il faisait naître l'occasion de se trouver avec lui, tantôt en le prenant pour compagnon dans un voyage, dans une sortie, tantôt en l'occupant avec lui à un ouvrage manuel, et il ne le perdait pas de vue qu'il ne l'eût affermi dans la disposition de persévérer dans son saint état. Il avait toutes sortes d'adresses, et il usait de mille industries pour dissiper

les tentations contre la vocation et pour donner du courage à ceux qui se laissaient effrayer par les épreuves ou par les peines de la vie religieuse. Al'un, il faisait promettre de rester encore quelques jours, l'assurant que, si ses ennuis ne passaient pas, il le laisserait partir. Il donnait à un autre un emploi de confiance, lui disant qu'il comptait sur lui et qu'il était sûr qu'il s'en acquitterait parfaitement. Il engageait celui-ci à faire une neuvaine, après laquelle, si ses dispositions ne changeaient pas, il promettait de ne plus mettre d'opposition à son départ. Il conseillait à celui-là de rester quelque temps pour s'instruire, et pendant que le jeune homme s'occupait à son instruction, il lui inspirait adroitement le goût de la vie religieuse et le déterminait à l'embrasser.

Un jeune postulant, après être resté quelques jours, se laissa aller à l'ennui, et cédant à son caractère inconstant, il retourna dans sa famille. Plusieurs années après, il demanda de nouveau à rentrer dans l'institut. Le P. Champagnat, qui lui connaissait des qualités, l'accueillit avec bonté, et ne négligea rien pour lui faire trouver le contentement dans son état. Mais l'inconstant jeune homme, regrettant les oignons d'Égypte, voulut encore se retirer. Pendant deux ou trois ans, le Père usa de tous les moyens que le zèle peut suggérer pour lui faire perdre les idées du monde, et pour l'attacher à sa vocation, mais ce fut sans succès. Un soir, ce frère vint trouver le Père, et lui déclara qu'il était décidé de partir bon gré malgré, et qu'il ne voulait pas même rester pendant la journée du lendemain qui était un dimanche. Il partit, en effet, à cinq heures du matin. Le Père ne pouvant le retenir, le laisse aller ; mais espérant contre toute espérance, il adresse à Dieu de ferventes prières pour cet enfant prodigue, le recommande à la sainte Vierge, et conjure cette bonne Mère de ne pas l'abandonner. Ses prières furent exaucées. Le soir, à six heures, le frère revient à la maison, va droit à la chambre de son bon Père, se jette à ses pieds et le supplie de le recevoir une troisième fois. « Comment, mon cher ami, lui dit le pieux

fondateur, vous êtes déjà là ? Quel plaisir vous me faites ! Qui vous a donné la bonne pensée de revenir ? » — Mon Père, lui répondit le frère en pleurant, j'ai couru toute la journée pour trouver du travail et pour me placer ; personne n'ayant voulu m'occuper, j'en ai conclu que Dieu me punissait, et que j'avais mal fait d'abandonner ma vocation. Puis je dois vous avouer que j'étais à peine sorti de la maison, que le remords m'a pris et que j'ai regretté le coup de tête que je venais de faire. Pour cette fois, je vous proteste que c'est tout de bon que je veux être religieux. — Eh bien ! mon ami, lui répondit le Père, personne ne sait dans la maison que vous vous êtes retiré, et jamais on ne le saura. Allez reprendre votre habit de frère ; soyez constant, et pour cela donnez-vous entièrement à Dieu. » Personne en effet n'a connu cette histoire. Depuis ce jour, ce frère fut tout à sa vocation, et aujourd'hui il est un des frères directeurs des plus réguliers, des plus pieux, des plus dévoués et des plus attachés à l'institut.

Un autre postulant, qui avait d'excellentes dispositions, par suite de quelques mauvais propos que lui tint un frère novice avec lequel il travaillait, se dégoûta entièrement de sa vocation, et prit la résolution de se retirer au plus tôt pour ne pas faire de dépenses inutiles. Il alla donc trouver le pieux fondateur pour lui faire part de sa résolution, lui demander son argent et prendre congé de lui. Le Père, profondément affligé de perdre un sujet sur lequel il avait déjà fondé de grandes espérances, s'efforça de détruire les mauvaises impressions que les paroles du novice avaient faites sur son esprit ; mais il n'y réussit aucunement, et tout ce qu'il put obtenir fut que le postulant resterait encore quelques jours, pour attendre l'occasion de se rendre dans sa famille en compagnie d'un frère qui devait aller dans le même pays. Ce court délai obtenu, le Père Champagnat fit appeler un frère pieux et intelligent qui était chargé de la cuisine, et il lui dit : « Je vais vous envoyer un postulant que j'estime beaucoup et qui a toutes les qualités pour faire un bon frère ;

quelques propos que lui a tenus un frère novice l'ont découragé; mais je ne doute pas qu'il ne revienne bientôt à ses premiers sentiments, s'il ne voit que de bons exemples. Je vais lui dire de se rendre à la cuisine, vous l'y occuperez, et vous ferez en sorte de le gagner et de le décider à persévérer dans sa vocation. » Le postulant fut placé à la cuisine; mais malgré les bons exemples, les bons conseils et les encouragements du frère auquel il était confié, ses tentations et ses ennuis s'augmentèrent au point qu'il en fut malade. Plusieurs fois il alla trouver le Père pour en obtenir la permission de se retirer; mais ce dernier savait si bien s'insinuer dans son esprit qu'il le déterminait toujours à ajourner son départ. Sur ces entrefaites, le démon qui se sert de tout pour tromper les âmes, lui tendit un nouveau piège. Le Père, ayant fait aux frères une instruction sur les avantages et les devoirs de la vie religieuse, le postulant, qui y assistait, au lieu d'en être excité à persévérer dans le saint état dont il entendait faire tant d'éloges, en fut au contraire entièrement découragé. « Je ne sais rien, dit-il, je n'ai point de mémoire; comment donc voulez-vous que je retienne tant de choses? et d'ailleurs, j'ai des inclinations si contraires aux vertus religieuses qu'évidemment je ne suis pas fait pour une si sainte vocation. » Sa conclusion fut qu'il fallait partir tout de suite et sans attendre le lendemain. Dans cette pensée, après la prière du soir, il monte à la chambre du Père pour lui faire ses adieux; mais le trouvant à dire son chapelet, il se sentit tellement impressionné qu'il n'osa le déranger. Le lendemain matin, comme il préparait encore son départ, le frère cuisinier lui dit d'un ton décidé: « Au lieu de vous disposer à retourner dans le monde, où vous êtes beaucoup trop resté, allez dès ce moment demander à prendre l'habit religieux. Vous savez qu'on fait une vêtue dans huit jours, il faut que vous soyez du nombre de ceux qui en feront partie. — Que me dites-vous là? répliqua le postulant, qu'ai-je besoin de l'habit religieux, moi qui n'ai aucune envie d'être

frère et qui n'ai aucune des qualités nécessaires pour cette vocation? — Si vous n'aviez pas l'envie d'être frère, vous ne seriez pas venu ici; quant aux qualités qui vous manquent, vous les acquerrez; mettez donc toutes ces idées de côté, et allez de suite demander l'habit: je vous réponds que vous ne vous en repentirez pas. » A ces mots, le postulant sent s'évanouir toutes ses tentations, et, après un moment de réflexion, il va demander l'habit. Le Père, quoique un peu étonné de cette démarche, lui répondit: « Vous avez là une excellente pensée; mais il est bon de réfléchir avant de vous revêtir d'un habit qu'il ne faut prendre qu'autant que vous serez bien décidé à le porter jusqu'à la mort. » Comme le postulant persistait, il ajouta: « Allez trouver le frère tailleur, et dites-lui de vous faire une jolie soutane. » Depuis ce moment, la pensée du monde ne vint jamais troubler la paix de l'âme du postulant; toutefois, pour lui donner le temps de s'affermir dans ses bonnes dispositions, la vêtue fut retardée de quelques semaines. Enfin, il prit l'habit le 15 août 1829, fit sa profession quelque temps après, et, sous le nom de frère Jérôme, pendant vingt-deux ans qu'il passa dans l'institut, il fut un modèle de toutes les vertus religieuses. Il était, selon l'expression du Père Champagnat, un homme propre à tout dans le besoin. Il fut chargé successivement de la cuisine, de la boulangerie, du jardin et du soin de la cave; il remplit parfaitement ces divers offices, et partout il se fit remarquer par son adresse, sa propreté, son économie, par son amour pour le travail et son dévouement à l'institut. « Cet excellent frère, disait encore de lui le Père Champagnat, ne sait rien; mais par son caractère et ses vertus, il vaut son pesant d'or. Il est un de ces hommes rares et précieux que l'on remplace difficilement lorsque Dieu les prend. » Il aimait à raconter comment il l'avait surpris maintes fois faisant la nuit le tour du bâtiment pour voir si tout était fermé, si les fenêtres étaient arrêtées, et s'il n'y avait aucun danger du feu. Quand il l'entendait marcher doucement et sans faire